

recette de la Commission Région des marchés).

6. Les plis devront parvenir à ci-dessus au plus tard le 04/09/2026 à 15 H 30 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à Le 30/07/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

